|  |  |
| --- | --- |
| Initiative PPTE: Un si fastidieux achèvement | [Click to jump to 'Mutations'](http://www.quotidienmutations.info) |
|  |
| YAOUNDE - 02 MAI 2006**©** Mutations | http://www.cameroon-info.net/img/comment_16x16.png **2** [Réactions](http://www.cameroon-info.net/reactions/%40%2C17577%2C7%2Cinitiative-ppte-un-si-fastidieux-achevement.html) |
|  |
| Certains l’ont comparé à une victoire des Lions indomptables en finale de coupe d’Afrique des Nations. |
|  |
|  |
|  |
|

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| http://www.cameroon-info.net/img/newcinemail.gif [E-Mail](http://www.cameroon-info.net/stories/0%2C17577%2C%40%2Cinitiative-ppte-un-si-fastidieux-achevement.html) | http://www.cameroon-info.net/img/newcinprint.gif Imprimer | http://www.cameroon-info.net/img/comment_16x16.png [Réagir](http://www.cameroon-info.net/reactions/%40%2C17577%2C7%2Cinitiative-ppte-un-si-fastidieux-achevement.html) | Bookmark and Share |

 |
|  |
| D’autres, plus mesurés et prenant sans doute en compte la tonalité générale de la réaction du gouvernement, ont assimilé ce verdict venant de la Banque mondiale et de Fmi, à la victoire remportée sur le Nigeria le 10 octobre 2002 lorsque la cour internationale de Justice de la Haye donna raison à notre pays dans le différend frontalier qui l’opposait depuis des années au Nigeria voisin au sujet de la presqu’île de Bakassi. Toujours est-il que, en franchissant vendredi dernier le point d’achèvement de l’initiative Ppte (événement tant attendu par les autorités camerounaises, le pays devrait bénéficier, après les formalités d’usage, d’une importante réduction du stock de sa dette extérieure et des bénéfices importants sur la dette bilatérale du Fmi ou de la Bad. LA décision n’aura pas été facile à prendre, entre le tableau de bord technique jugé satisfaisant par une bonne partie des administrateurs des deux structures, et la diplomatie souterraine qui a dû venir à bout des dernières réticences. Ce qui augure de lendemains encore plus rigoureux, puisque le Cameroun, qui a achevé en décembre dernier le premier semestre de son programme triennal, reste encore sous le joug de ces institutions de Bretton Woods et doit encore montrer, chaque jour davantage, des signes de sa bonne conduite pour ne pas plonger plus loin qu’avant. Mais de quoi va bénéficier concrètement notre pays en terme de bouffée d’oxygène? Quels vont être les prochains chantiers de la bonne gouvernance, de la rigueur budgétaire et des initiatives de développement durable? Quand et comment a commencé ce long parcours qui vient de connaître un heureux épilogue? Et comment, de manière générale, ont réagi les institutions ou des opérateurs concernés par le sujet? Le round up de Mutations. **Mesures Dates** **Finance publiques** Préparation et mise en œuvre des mesures pour améliorer le système de contrôle d'exécution et suivi Dhvsico-financier des dépenses de l'État 31 juillet 2006 Achèvement de la réforme du suivi de la chaîne des dépenses de l'Etat en utilisant la nomenclature fonctionnelle jusqu'au niveau des paiements; 31 décembre 2006. Préparation d'un tableau y relatif. Etendre l'application du système informatisé de gestion douanière (SYDONIA) aux secteurs des douanes du Littoral (couvrant 95 31 décembre 2006 pour cent de recettes douanières). Préparation de tableaux mensuels cohérents sur l'exécution du budget en bases ordonnancement et caisse, ainsi que d'un tableau mensuel des Base continue dépenses ventilées par fonction économique pour le suivi des dépenses des secteurs prioritaires2. Ajustement de prix de vente des produits pétroliers, et paiement des subventions à la SONARA tel Que convenu avec les services du FMI2. Base continue Transparence et bonne gouvernance Publication sur site intemet www.spm.gov.cm du rapport du conciliateur de l'Initiative de transparence des industries extractives (ITIE) sur les 30 octobre 2006 recettes pétrolières de la période 2001-04. Publication du rapport trimestriel d'exécution du budget de l'Etat. 2 mois après la fin du trimestre Publication sur site intemet www.spm.gov.cm des décisions et sanctions de justice en matière de lutte contre la corruption2. Base continue Restructuration des entreprises publiques CAMTEL : Mise en œuvre du plan social adopté en mai 20062. 31 juillet 2006 SNEC : Lancement de l'appel d'offres pour le contrat de gestion pour le partenariat public-privé pour la SNEC2. 31 juillet 2006 CAMPOST : Finalisation du travail préparatoire pour l'établissement d'une filiale financière. 31 décembre 2006 Repères structurels et conditions structurelles proposées pour le 2è semestre de 2006 **Verdict: Accordé avec conditions** **Les bailleurs de fonds seront davantage regardants sur les questions de bonne gouvernance et de respect des engagements pris.** L’atteinte du point d’achèvement de l’initiative Ppte a été un accouchement dans la douleur. Les derniers jours du mois d’avril auront été particulièrement éprouvant pour les autorités camerounaises. De source digne de foi, Paul Wolfowitz, de la Banque mondiale, a proposé le report de l’examen du dossier Cameroun à septembre prochain. Il était particulièrement irrité contre les fonctionnaires locaux des institutions internationales, accusés de "complaisance" vis-à-vis du dossier Cameroun, les performances réalisées par le pays étant jugées insuffisantes. A la dernière minute, quelques ambassadeurs en poste à Yaoundé ont été approchés, pour donner leur avis. Tout tient à la mésentente entre le Cameroun et les bailleurs de fonds au sujet de la mise en place des réformes et des efforts d’assainissement de la gestion des ressources publiques. A l’approche de la date décisive du 28 avril, les bailleurs ont accentué la pression sur le Cameroun. La dernière poussée de fièvre entre les deux parties remonte au 5 avril 2006, quand le Comité de suivi de la gestion des fonds Ppte (Css/ppte) n’a pu tenir des assises normales, suite au boycott des bailleurs de fonds. On se souvient aussi du point de presse de l’ambassadeur des Etats-Unis, Niels Marquardt le 19 janvier 2006, de l’interview de son collègue des Pays-Bas, Norbert W. Braakhuis à Mutations, le 17 février. Ou celle plus récente de l’ambassadeur de France, Jean François Valette, dans les colonnes du Herald, le 28 avril. Ils se sont comme passés le mot, pour décrier, l’ambassadeur de France avec moins de virulence, les manquements du Cameroun en matière de bonne gouvernance, la corruption de son système judiciaire, l’enrichissement illicite de ses élites…. Sur ce chapitre de la bonne gouvernance, les bailleurs de fonds n’envisagent pas lâcher prise. Un regard plus attentif sera porté sur la gestion des ressources générées par l’atteinte du point d’achèvement. Dans un communiqué rendu public le 29 avril, les chefs de missions des pays membres de l’Union européenne à Yaoundé tiennent à préciser que "les fonds qui seront relevés par l’allègement de la dette devront être déployés sous les conditions du Plan de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (Psrp), ce qui signifie qu’ils ne seront pas versés dans le budget du gouvernement". Ils ne seront donc pas inscrits au budget gouvernemental, une précaution qui n’arrange pas les professionnels de la gabegie et de flou. **Réduction du gouvernement** De plus, les soutiens financiers traditionnels à venir seront encore plus conditionnés par le respect de l’orthodoxie managériale. On ne devrait plus se contenter des mesures cosmétiques, comme les sanctions spectaculaires de quelques fonctionnaires soupçonnés d’atteinte à la fortune publique. De source diplomatique, la réduction de la taille du gouvernement est attendue. Et la tête de certains ministres "de plus en plus isolés du fait de leur implication dans des actes de corruption" est exigée. Pour le reste, les bailleurs prennent au mot le Cameroun qui a pris des engagements [voir tableau] dans la lettre d’intention adressé par le Premier ministre au directeur général du Fmi le 5 avril dernier: la réforme de la Cameroon postal Services, la privatisation de la commercialisation de l’eau (Société nationale des eaux du Cameroun), la privatisation de la Cameroon development corporation et de le Camtel. Le Cameroun s’est engagé à accélérer l’aboutissement de la privatisation de la Camair: un dossier sensible sur lequel des efforts sont déjà réalisés, dans le sens des attentes des bailleurs de fonds. Sa stratégie de privatisation a été adoptée en décembre 2005, et le gouvernement a procédé au lancement de l’appel d’offres de pré-qualification pour les investisseurs en janvier dernier. **Xavier Luc Deutchoua** **Réactions: Entre triomphalisme et mise en garde** **Economie des communiqués officiels du gouvernement, du Fmi et de certaines missions diplomatiques.** Les Camerounais les plus au faîte de l’actualité avaient déjà appris la bonne nouvelle aux premières heures de la matinée du vendredi 28 avril 2006, à travers certains journaux, qui suivaient, au moyen de diverses sources d’informations, le déroulement des assises de la Banque mondiale et du Fmi depuis Washington, aux Etats-Unis. Mais, la réaction officielle du Cameroun n’interviendra que tard dans la nuit, au journal parlé de minuit sur la Cameroon radio television (Crtv). Dans un communiqué de presse signé par Jean Marie Atangana Mebara, ministre d’Etat secrétaire général de la présidence de la République, le gouvernement camerounais "salue" au nom du "président de la République, son excellence Paul Biya", absent du pays depuis un peu plus trois semaines pour cause de visites tantôt privées, tantôt officielles en Europe et au Japon, respectivement. **Comptes sous conditions** Toujours au nom du président Biya, le secrétaire général de la présidence de la République fait savoir que l’atteinte du point d’achèvement ouvre au Cameroun la porte de "mesures significatives d’annulation et d’allègement de sa dette extérieure". Et rend "hommage au peuple camerounais tout entier pour les efforts et les sacrifices consentis (.. .) [tout à l’invitant] à rester mobilisé dans la poursuite des réformes engagées, pour que les acquis d’aujourd’hui soient le point de départ de nouvelles étapes dans la voie du progrès et du développement du Cameroun". Des étapes que les responsables du Fmi rappellent dans un communiqué rendu public vendredi dernier. Il s’agit, indique le directeur adjoint de cette institution monétaire, Augustin Carstens, de parachever la privatisation de la Camair et de Camtel, d’affiner la transparence dans la gestion des ressources pétrolières, d’intensifier la lutte contre la corruption à travers l’application systématique des lois en vigueur en la matière, d’une part, et du renforcement des capacités du pouvoir judiciaire, d’autre part, etc. Toutes choses qui font dire aux chefs de mission diplomatique de l’Union européenne en poste à Yaoundé, que "le chemin qui reste à parcourir est encore long et également difficile, surtout dans le domaine de la lutte contre la pauvreté et de l’amélioration des conditions de vie des populations", écrivent-ils dans un communiqué parvenu hier après-midi à notre rédaction. Ces derniers confient par ailleurs que les "fonds qui seront relevés par l’allègement de la dette [du fait de l’atteinte du point d’achèvement] ne seront pas versés dans le budget gouvernemental", mais devront être utilisés, sous conditions, dans le cadre du plan stratégique de lutte contre la pauvreté lancé par le gouvernement. **Brice R. Mbodiam** **Le Point d’achèvement** **1996** Lancée au Sommet du G7 à Lyon, l`initiative de réduction de la dette en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (Ppte), a pour but de venir en aide à ces pays afin qu`ils retrouvent certaines marges de manoeuvre budgétaires pour mener à bien des programmes de lutte contre la pauvreté. **Juin 1997** L`accord Facilité d`ajustement structurel renforcée (Fasr) signé entre le Cameroun et le Fmi, après plusieurs échecs successifs, a été mené à terme. Ce programme de rigueur financière s`est traduit par une diminution des dépenses publiques (éducation, santé, transports,...) ; des réductions d`emplois, des réductions de salaires et une augmentation des taxes et impôts (recettes fiscales). **1988** Création de la Facilité d`ajustement structurel renforcée, un outil financier du Fonds monétaire International (Fmi), destiné aux pays à faibles revenus et revenus intermédiaires, qui connaissent des déficits extérieurs importants. L`obtention de ce financement est conditionné par la mise en oeuvre d`un programme économique avec le FMI pour une durée de 3 ans avec des missions de contrôle trimestrielles (appelées "revues"). Ces politiques visent un assainissement des finances publiques, une réduction du déficit extérieur, une maîtrise de l`inflation et de l`endettement. Les tirages peuvent être effectués semestriellement et le remboursement des crédits s`effectue sur une période allant de 5 ans et demi à 10 ans. Le taux d`intérêt applicable à la Fars était en 1998 de 0,5% (largement inférieur à celui du marché). Juillet 2000 Sous l`impulsion des Chefs d`État et de gouvernement du G8 réunis à Okinawa et souhaitant qu`au moins 20 pays atteignent leur point de décision en 2000, 22 pays dont le Cameroun, sur les 35 susceptibles de bénéficier de l`initiative PPTE renforcée, ont été déclarés éligibles à celle-ci par les Institutions de Bretton Woods fin décembre 2000. **11 Octobre 2000** La finalisation du programme Fasr conclu avec le Fmi en 1997 dans des conditions jugées satisfaisantes et la présentation par les autorités camerounaises d`un document intérimaire de stratégie de réduction de la pauvreté, Dsrp, ont permis au Cameroun d`accéder au point de décision. En outre, lors d’un passage au Club de Paris des mesures intérimaires d`allégement du service de la dette ont été décidées, conduisant à l`annulation immédiate d`environ 0,9 milliard de dollars sur la dette extérieure du Cameroun. **Fin 2000** Des programmes de dépenses ont été proposés pour mobiliser les ressources Ppte disponibles sur l`exercice 2000/2001. Les 37 mlliards de Fcfa de ressources Ppte prévus se répartissaient de la façon suivante dans le budget de l`État : les infrastructures recevaient 39% des ressources, l`éducation 22,7%, la santé 18,5%, le développement rural 7,8%, la gouvernance 7,1% et les affaires sociales 4,9%. Ces programmes préparés dans la précipitation n`ont pas été jugés en l`état complètement recevables par les principaux bailleurs. Le financement a donc été reporté sur l`exercice suivant 2001/2002. **26 octobre et 6 décembre 2001** Choix des projets effectué lors des réunions du Comité Consultatif et de Suivi de la gestion des ressources PPTE, CCS/PPTE, présidé par le ministre de l`Économie et des Finances. Ce Comité constitue un dispositif original composé de représentants de l`administration, de la société civile et des bailleurs de fonds. **Janvier 2002** L`actualité de l`initiative Ppte est marquée par la tenue des consultations participatives destinées à compléter le Dsrp intérimaire et produire un Dsrp final. Ce document doit servir de cadre aux programmes financés sur ressources PPTE mais également aux futures aides multilatérales et bilatérales **Mars 2003** Les discussions pour la quatrième revue, qui évalue l`état d`avancement des réformes, ont été conclues. **Le 9 avril 2003** La version finale du Dsrp, qui constitue désormais le document de la politique de développement à long terme du Cameroun, a été transmise au conseil d`administration de la Banque mondiale et du Fmi. Elle intègre les résultats de l`enquête sur les conditions de vie des ménages camerounais (enquête Ecam II) et du profil de la pauvreté en mai 2002, ainsi que les propos recueillis lors d`une consultation nationale conduite auprès de la société civile en janvier 2002. Sa version provisoire a été présentée aux bailleurs de fonds et à la société civile au Palais des Congrès à Yaoundé en décembre 2002 **2003-2004** Le Cameroun doit mettre en oeuvre les actions déclinées dans les stratégies sectorielles de ces deux secteurs prioritaires pour lutter contre la pauvreté. Par exemple pour l`éducation : construction de 2500 salles de classes, décentralisation de la gestion des enseignants... et pour la santé : augmentation à 70% des taux de vaccination, actions massives de lutte contre le VIH/SIDA. L`utilisation de ces économies budgétaires réalisées par la remise de la dette fait l`objet d`un mécanisme particulier : les sommes qui auraient du être versées aux bailleurs de fonds, au titre du service de la dette, sont chaque mois déposées sur un compte spécial ouvert à la Banque des États de l’Afrique centrale (Béac) créé en octobre 2000. Ce compte a été crédité jusqu`à mars 2003 d`un montant de 128,3 milliards de Fcfa, dont 25 milliards ont été transférés au Trésor public du Cameroun pour financer les premiers projets de lutte contre la pauvreté. A fin mars 2003, seuls 6,2 milliards Fcfa ont été décaissés. **Décembre 2004** Une mission du Fonds monétaire international conduite par Mme Doris Ross séjourne au Cameroun du 3 au 18 décembre 2004. Les membres de cette mission ont rencontré le Premier ministre Ephraïm Inoni, le ministre d’Etat secrétaire général de la présidence de la République, M. Atangana Mebara, le ministre de l’Economie et des Finances, Polycarpe Abah Abah, et d’autres membres du gouvernement, des acteurs du secteur privé, en vue d’échanger leurs points de vue sur la situation économique, l’avenir de l’économie camerounaise, ainsi que l’état des relations entre le Fmi et le Cameroun. **24 octobre 2005** Le conseil d’administration du Fmi signe avec le gouvernement camerounais un programme triennal de Facilité d’ajustement structurel renforcé (Fasr) pour un montant de 26,8 millions de dollars. Ce programme vise à soutenir les efforts de réforme économique et de réduction de la pauvreté du gouvernement camerounais. La première enveloppe de ce programme est chiffré à 3,8 millions de dollars. **28 Avril 2006** Le conseil d’administration du Fonds monétaire international achève sa première revue de la Fasr, et approuve un décaissement de 3,9 millions de dollars au profit du Cameroun. Cette enveloppe porte le total des décaissements de la Fasr à quelque 5,3 millions de dollars.  |